LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-JUNIEN
www.saint-junien.fr
N°267
Novembre 2026
P3 Hervé Beaudet fait le point sur l'action de la commune

LE P'TIT BONJOUR



Ce que les républiques ont d'universel

Dans le cadre du festival « Foutez-nous la paix », l'ambassadeur d'Haïti en France Louino Volcy et le maire de la commune Hervé Beaudet ont dévoilé, dans les locaux de la Cité du cuir, une plaque en l'honneur de l'indépendance de la république d'Haïti le 1er janvier 1804. Saint-Junien est la première ville de France à poser une telle plaque dans son espace public, au Pré de la Colle.

Issue du premier soulèvement anticolonial d'esclaves victorieux, la révolution haïtienne a créé la première république noire de l'Histoire et fait des Haïtiennes et des Haïtiens le premier peuple noir libre des Amériques. Rappelons qu'à la veille de cette révolution, 600 000 esclaves déportés d'Afrique vivaient sur l'île de Saint-Domingue et y subissaient un traitement barbare et inhumain de la part des colons.

LE CRÉMATORIUM EST TERMINÉ

Inauguration

Fixée au 12 novembre, l'inauguration du crématorium, à laquelle nous sommes tous invités, signe l'achèvement d'un projet particulièrement important pour la population et pour la municipalité qui a décidé de sa création en 2021. Il s'agit, avec cette réalisation, de permettre aux Saint-Juniauds d'accompagner dignement leurs proches au sein d'un équipement de proximité et d'éviter ainsi les déplacements contraignants vers les crématoriums alentours.

Pour que le crématorium soit à la fois bien desservi par la route et situé dans un endroit à l'environnement préservé donc adapté au recueillement, la zone de Boisse a été retenue pour l'accueillir.

Propriétaire du terrain, la municipalité a fait le choix de recourir à une délégation de service public pour la construction et pour l'exploitation de l'équipement. C'est ainsi que le groupement OGF/Elysio Invest a été retenu, le coût de l'opération ayant été estimé à 2 084 000 euros à la charge de la société bien entendu.

Cette somme comprend la conception et la construction du crématorium, de ses équipements, la voirie, les réseaux divers, le parking, le financement de l'ensemble des études et des travaux nécessaires à cette réalisation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation du service.

Avec l'ouverture du crématorium, Saint-Junien poursuit sa modernisation en se dotant de ce nouvel équipement qui lui était particulièrement nécessaire.

Il sera également extrêmement utile aux habitantes et aux habitants d'un vaste territoire qui pourront ainsi rendre hommage avec sérénité à leurs défunts.



Comment fonctionnera le crématorium ?

Le crématorium sera ouvert au public six jours sur sept, du lundi au samedi de 9h à 17h30 en continu (hors jours fériés).

Il proposera cinq créneaux journaliers pour les cérémonies et les crémations. L'équipement sera fermé le lundi dans un premier temps.

Sur ces plages horaires, le personnel du crématorium assurera l'accueil téléphonique et physique des familles et des opérateurs funéraires. En dehors de ces temps, une astreinte téléphonique sera mise en place.

Sommaire

Le crématorium est achevé
Aux urnes, enfants de Saint-Junien !
Contre les violences faites aux femmes et aux enfants

LA DÉMOCRATIE S'APPREND JEUNE

Conseil municipal d'enfants

Le nouveau conseil municipal d'enfants (CME) sera élu à la mi-novembre. *« Nous avons commencé à en parler dans les écoles et dans les collèges au début du mois d'octobre. Les élèves des classes de 6e et de 5e seront tirés au sort sur la base d'une liste de volontaires. Ils seront 16 au total, 4 délégués de 6e et 4 délégués de 5e pour chacun des deux collèges de la ville. Nous voulions expérimenter cette idée du tirage au sort. Pour les CM1 et les CM2, il s'agira d'un scrutin classique. Il y aura 4 délégués de CM1 et 4 délégués de CM2 par école »* explique Alan Duval, conseiller municipal délégué à la démocratie, à la vie citoyenne et à l'éducation populaire.

« Ce conseil municipal disposera d'un budget. Les élus devront élaborer leurs propositions par exemple sur le thème du développement durable ou sur des aménagements, il est essentiel pour nous de voir notre ville à la hauteur du regard des enfants. Cela rejoint d'ailleurs notre projet de faire de Saint-Junien une ville reconnue Amie des enfants par l'UNESCO.

Il y aura également des temps de formation. On voit bien que l'idée même de la politique est en crise et je crois qu'il est essentiel que chacun puisse être sensibilisé à la question de la démocratie, de la délibération, de l'élection.

Un certain nombre d'élus de la municipalité sont passés par le CME. On voit que c'est une démarche importante et utile. Je tiens d'ailleurs à saluer particulièrement les agents de la Ville qui ont travaillé et qui travaillent pour et avec le conseil municipal parce qu'ils réalisent un travail formidable ».



VITE DIT

Bienvenue à Saint-Junien

La matinée d'accueil des nouveaux habitants organisée par l'association Accueil des villes françaises AVF et les services municipaux se déroulera cette année le samedi 21 novembre de 8h30 à 13h, en présence d'élus de la commune.

Elle s'adresse aux personnes récemment installées à Saint-Junien et désireuses de découvrir les installations et l'histoire de notre ville.

Au programme : accueil et petit déjeuner salle Amédée-Burbaud (Palais des sports), visite commentée de la ville (parc municipal des sports, centre culturel la Mégisserie, Cité du cuir, ...), visite guidée du centre-ville et réception à la mairie.

Les inscriptions sont ouvertes à l'accueil de la mairie (05 55 43 06 80) ou sur le site de la ville www.saint-junien.fr jusqu'au 19 novembre.

Une question sur le logement ?

Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire…

Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'association départementale d'information sur le logement (ADIL87) peut vous renseigner au 05 55 10 89 89, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (site internet : www.adil87.org).

L'ADIL87 tient également des permanences à Saint-Junien le 1er et le 3e jeudis de chaque mois, à la Maison du droit au 16bis rue Gustave-Flaubert. Ces permanences sont ouvertes uniquement sur rendez-vous au 05 55 10 89 89.

Un colis pour les aînés sera à nouveau offert

Pour recevoir votre colis, offert par le centre communal d'action sociale, vous devez habiter Saint-Junien et être âgé de plus de 65 ans. Pour les nouveaux bénéficiaires, vous devrez présenter une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. La distribution des colis s'étendra du vendredi 4 au samedi 12 décembre, à l'arrière de la mairie, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h les jours de semaine et de 9h à 11h30 les samedis.

Toute ma ville dans un objet

La Fondation Rémy Cointreau et le réseau Ville et Métiers d'Art viennent de créer le Prix « Toute ma ville dans un objet » un nouvel appel à projets national destiné aux villes labellisées du réseau comme c'est le cas de Saint-Junien. Les artisans d'art sont invités à créer un objet qui incarne l'âme de leur territoire et révèle la richesse de ses savoir-faire. Les créations des finalistes seront exposées au Carré Saint-Cyr, en Normandie, au printemps prochain, et le projet lauréat recevra une dotation de 10 000€ de la Fondation Rémy Cointreau.

La date limite de candidature est fixée au 15 juin 2027.

Les modalités complètes de participation et le règlement du Prix sont disponibles sur le site de Ville et Métiers d'Art : vma.asso.fr

Permanences agricoles – PLUi de la CC Porte Océane du Limousin

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la CC POL organise deux permanences agricoles afin de prendre en compte au mieux les exploitations existantes et les projets de développement agricole du territoire.

Rendez-vous le 17 novembre à Rochechouart, de 9h à 12h – Salle Jacques Brel ou à Saint-Junien, de 14h à 17h – Salle des fêtes, place Deffuas. Ces temps d'échange sont l'occasion de faire connaître votre activité, vos besoins et vos projets afin de contribuer à la construction d'un PLUi adapté aux réalités agricoles du territoire. Pour plus d'informations au 05 55 43 06 98 ou plui@pol-cdc.fr

Votre mensuel s'offre une cure de jouvence

Le p'tit bonjour va changer ! Une nouvelle pagination, de nouvelles rubriques viendront bientôt remplacer l'actuelle version. Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous vous proposons de répondre à un petit questionnaire disponible sur www.saint-junien.fr ou en flashant le qr-code ci-après.

Saint-Junien

Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
Place Auguste-Roche 87200 Saint-Junien
Tél. 05 55 43 06 80 - www.saint-junien.fr

Direction de la publication
Hervé Beaudet

Rédaction et photos
Service communication
Mairie de Saint-Junien

Impression
Rivet, Limoges
7 300 exemplaires

SIX MOIS APRÈS LES ÉLECTIONS OÙ EN EST L'ACTION MUNICIPALE ?

Interview

Elue depuis le mois d'avril dernier, l'équipe menée par Hervé Beaudet s'est structurée et s'est mise au travail. Où en est-on aujourd'hui ? Ce sont les questions que nous avons posées au maire de la commune .

Comment se sont déroulés les premiers mois de ce nouveau mandat ?

Hervé Beaudet : Nous avons commencé par nous organiser et par nous répartir les tâches. Le conseil municipal a été renouvelé de moitié il faut le rappeler. Les nouveaux élus étaient tous très motivés avec l'envie de bien faire donc nous avons rapidement mis en oeuvre le programme sur lequel nous avons été élus. Le crématorium va ouvrir, le nouveau dojo est déjà en service, le réseau de chaleur est achevé.

« Faire en sorte que chacun puisse disposer des moyens pour s'épanouir quelle que soit sa condition »

Nous avons également ouvert le parc des Charmilles, en attendant son aménagement, et terminé les réhabilitations du boulevard de la République et de la rue d'Estienne d'Orves.

Et puis, bien entendu, il y a l'accompagnement de nos associations. Je pense par exemple à nos Panthères de feu dont nous avons accompagné la promotion. Une classe orchestre a été mise en place dans une de nos écoles. Beaucoup de choses donc et beaucoup de choses positives.

Quels sont les principes qui sous-tendent votre action ?

Hervé Beaudet : Ce sont ceux qui me guidaient déjà lorsque je suis devenu maire. Notre équipe succède à des conseils municipaux qui, depuis plus d'un siècle, ont doté Saint-Junien de nombreux équipements. Ils structurent notre vie locale, du centre aqua-récréatif à la Mégisserie, en passant par nos équipements sportifs ou nos écoles. Nous avons toujours voulu faire en sorte que chacun puisse disposer des moyens pour s'épanouir quelle que soit sa condition.

Dans notre commune, si le service public municipal est malmené par les baisses de dotations comme partout, il est efficace, et je tiens réellement à saluer le travail que réalisent les agents municipaux au quotidien.

Sur cette base, avec nos équipements, nos services et nos agents qui sont là pour faciliter la vie, nous pouvons aider au développement de multiples activités. Chacun reconnaît l'importance de notre tissu associatif par exemple. Nous sommes une ville populaire dans laquelle les gens aiment se retrouver et être ensemble. Quand je vois par exemple la mobilisation qu'il y a toute l'année, notamment grâce à Manestela, qui sait parfaitement fédérer les énergies, je suis vraiment fier de ce que nous savons réaliser à Saint-Junien. Ici, la ville appartient à celles et ceux qui la fréquentent. Toute l'année, on peut sortir gratuitement, se rencontrer au hasard d'un concert, d'un spectacle de rue ou d'un marché de Noël.

Quelles sont vos perspectives pour la suite du mandat ?

Hervé Beaudet : Chacun voit bien toutes les difficultés que pose le réchauffement climatique. Je pense particulièrement à nos écoles qui doivent être adaptées et c'est le cas de tous nos équipements. Le service public ne peut pas faillir. Les Saint-Juniaudes et les Saint-Juniauds ont besoin et auront besoin de nous pour faire face à ces transformations.

Le réaménagement de la Place Lacôte est également une priorité avec un travail qui se fait dans une large concertation entre élus, riverains et associations.

« Nous sommes une ville populaire dans laquelle les gens aiment se retrouver et être ensemble »

Il y a également tout un travail de réhabilitation des friches des bords de Vienne que nous devons mener, sans parler de la réorganisation du service des ordures ménagères dans le cadre de la communauté de communes.

Nous sommes dans une ville dynamique, qui attire. Cela nous met face à des responsabilités nouvelles. C'est pour cette raison que nous avons décidé de nous doter en interne d'une ingénierie de projet. Quand on est sérieux, on se donne les moyens de ses ambitions. Les Saint-Juniauds ont décidé de nous faire confiance pour mener à bien la feuille de route que nous leur avons proposée et nous la mènerons à bien. Tout le monde est motivé alors continuons !



EDITO

En ce mois de novembre, Saint-Junien se transforme et les inaugurations vont se succéder. Celle de notre crématorium qui nous permettra à toutes et à tous de dire adieu à nos proches dans le recueillement, celle de notre dojo qu'utilisent déjà les pratiquants d'arts martiaux, celle plus lointaine de notre réseau de chaleur qui permettra à la ville de maîtriser les coûts en énergie de nos équipements communaux et intercommunaux, de nos écoles comme de notre centre aqua-récréatif.

Toutes ces réalisations, nous les construisons ensemble, avec les élus, avec les agents de la collectivité mais aussi et surtout avec l'ensemble des Saint-Juniaudes et des Saint-Juniauds. Ensemble nous pouvons être fiers et heureux de voir notre ville grandir et se développer. C'est pour cette raison que vous êtes toutes et tous invités à ces inaugurations. Elles sont publiques, ce sont des moments populaires, de concorde et de paix et nous en avons particulièrement besoin.

Malheureusement le journal La nouvelle Abeille, disparu il y a quelques semaines, ne viendra plus couvrir ces moments. Nous étions toutes et tous attachés à ce titre qui rendait compte du moindre événement de notre vie locale. Attachés aussi aux journalistes qui se sont succédé dans le bureau bleu de la rue Lucien-Dumas, à leur liberté de ton mais aussi à leur engagement total dans leur travail de localier. Dans ce triste moment, pour eux et pour notre ville, je tiens à les assurer de la solidarité de la municipalité et de toute notre affection.

- Hervé Beaudet -

TRIBUNE

Rien ne réussira à nous faire taire !

Dans le précédent *P'tit Bonjour*, nous avons alerté sur le **recrutement à prix d'or d'un ingénieur** partagé entre la Mairie et la POL.

Prise la main dans le sac, la municipalité n'a rien trouvé de mieux que de mettre un **encart à côté de notre texte pour tenter** – en vain – de se justifier. Outre le fait qu'**une telle pratique est interdite** pour des raisons évidentes de respect de l'expression de la minorité, cette attitude démontre la **très grande fébrilité de la Mairie sur ce sujet.**

Dans les lignes qu'elle a indûment ajoutées, **la municipalité confirme que cet emploi se verra bien confier seulement 4 missions** : elle les liste elle-même ! La Mairie évoque aussi un plafond de rémunération de 2750 euros *« net »* par mois. De notre côté, nous avions indiqué un montant mensuel maximal de près de 5000 euros *« brut chargé »* (coût global pour la collectivité). La majorité parle de net pour des raisons d'affichage mais omet surtout de dire qu'il s'agit de **2750 euros net pour un simple mi-temps**, ce qui n'est pas un détail…

Nous sommes factuels. Cependant, vous n'avez pas à nous croire sur parole. Vous trouverez donc sur notre site tous les documents permettant de vous faire votre propre opinion.

Nous continuerons d'alerter lorsque la situation l'exige. **Vous pouvez compter sur notre détermination !**

Notre site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr
Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06 82 48 44 71

Les membres du groupe Énergie citoyenne : Yoann Balestrat, Anne-Marie Chenu, Christophe Gentil, Corinne Guillot, Benoît Lambert et Khadija Yanouri

CONTRE LES VIOLENCES Sexisme

Depuis de nombreuses années, le centre communal d'action sociale décline la *Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes* du 25 novembre en mettant en place une semaine complète d'actions autour de ce thème.

C'est ainsi que des interventions auprès des élèves de 3e vont être organisées du 16 au 27 novembre dans les collèges de Saint-Junien en y associant de nombreux partenaires.

Le jeudi 26 novembre, à 20h, la salle Laurentine-Teillet accueillera la conférence gesticulée de Marie Mazaudou, *« Evasion mineure : Et si papa tue maman ? »* qui retrace le cheminement et la réflexion de l'autrice à partir de son expérience d'enfant. Enfin, le samedi 28 novembre, de 9h à 12h, des stands d'information seront installés en centre-ville.

Des temps de rencontres et de débat essentiels pour améliorer concrètement la situation des femmes et des enfants alors que notre société est profondément marquée par des violences à leur encontre.



Aidez-nous à restaurer la collégiale de Saint-Junien en faisant un don :

- par internet www.fondation-patrimoine.org/105153 ou en scannant le qr code ci-contre.
- par chèque à l'ordre de *Fondation du patrimoine - Saint-Junien* à envoyer à Fondation du patrimoine - Délégation Limousin - 80 avenue Baudin 87000 Limoges ou à déposer à la mairie.

Je fais un don

AGENDA

13 & 14 novembre : Foire aux livres d'Amnesty International. Halle aux grains • 10h > 18h.

Samedi 14 novembre : Le Mois du doc - Planter à tout prix. Salle Laurentine Teillet • 15h.

18 > 21 novembre : Exposition Je peins, je ne tremble pas de France Parkinson. Halle aux grains • 10h > 12h & 15h > 19h.

Vendredi 20 novembre : Arpantage. Salle Laurentine Teillet • 15h > 16h.

Samedi 21 novembre : Atelier d'écriture Flash Slam avec Fabrice Garcia-Carpintero. Salle Laurentine Teillet • 10h30 > 12h30.

Mercredi 25 novembre : Ciné contes - Le Merveilleux hiver de Tom le chat. Ciné-Bourse • 15h • A partir de 3 ans • Tarifs cinéma.

Vendredi 27 novembre : La Page - Lectures autour de George Sand en partenariat avec Les Amis des Mots. Salle Laurentine Teillet • 15h • Réservation conseillée au 05 55 02 17 17.

Mercredi 2 décembre : Médi@-Tech. Médiathèque • 15h > 17h.

Mercredi 2 décembre : La Musicale. Médiathèque • 15h30 > 16h15 • En partenariat avec le conservatoire Jean-Ferrat.

Samedi 5 décembre : Histoires aux poils. Salle Laurentine Teillet • 10h > 10h45.

La Mégisserie

Samedi 21 novembre : Génération Mitterand. Théâtre par la Compagnie des Animaux en Paradis • 20h > 21h15.

Vendredi 27 novembre : RoboCop. Ciné-Concert par le Trio Fragments • 19h > 20h40.

Samedi 28 novembre : L'Abécédaire sans réponses. Théâtre par la Compagnie L'instant propice • 17h > 17h50.

Vendredi 4 décembre : Ode à la douceur. Cirque par la Compagnie La Frontera • 19h > 19h50.